PRIMARETTE

BULLETIN MUNICIPAL

n° 25

2012

SOMMAIRE

Page 1 : Couverture : photos J.N G.
Pages 2 et 3 : Le mot du Maire.
Pages 4 à 7 : Décisions et délibérations du Conseil Municipal en 2011.
Page 8 : Etat Civil de l'année.
Pages 8 et 9 : Budget communal 2011.
Pages 10 et 11 : Urbanisme et Voirie.
Page 12 : La salle des fêtes.
Page 13 : le C.C.A.S.
Page 14 : Commission environnement. et SICTOM : le Tri.
Page 15 : Les panneaux PDIPR - L'ASTA
Pages 16 et 17 : Brèves municipales.
Pages 18 et 19 : Plan de la Commune
Pages 20 à 22 : Une année dans la Presse.
Page 23 : A.D.M.R. du Dolon. Aide à Domicile en Milieu Rural.
Page 24 : Le Football. (F.C.C.)
Page 25 : Le C.D.F.P. Comité Des Fêtes Primarettois
Page 26 : Le Sou des Ecoles
Page 27 : L'école primaire.
Page 28 : Les Conscrits
Page 29 : Téléthon 2011.
Page 30 : Les Fils d'Argent
Page 31 : A.C.C.A: La Chasse.
Page 32 : La F.N.A.C.A.
Page 33 : Ripatons et Bartifelles
Pages 34 et 35 : Calendrier 2011 des manifestations et festivités des associations
Page 36 : Couverture : Renseignements et téléphones utiles.

LES FETES ET JOURS FERIES EN 2012

Dimanche 1° janvier : jour de l'An,
Lundi 9 avril : lundi de Pâques,
Mardi 1° mai : Fête du travail,
Mardi 8 mai : Victoire 1945,
Jeudi 17 mai : Ascension,
Lundi 28 mai : Lundi de Pentecôte,

Samedi 14 juillet : Fête Nationale,
Mercredi 15 août : Assomption,
Jeudi 1° novembre : Toussaint,
Dimanche 11 novembre : Armistice 1918,
Mardi 25 décembre : Noël

"Les jours passent, les saisons s'enlacent
Ma mémoire continue son chemin"

Le mot du Maire.

Le bulletin municipal est un vecteur essentiel de communication qui me permet, comme chaque année, de vous présenter, en mon nom et en celui du conseil municipal mes meilleurs vœux pour l'année qui arrive, de faire un rapide bilan sur celle écoulée et déjà, d'ébaucher les projets à venir.

Mes vœux sont avant tout des vœux de santé et de bonheur pour que chacun puisse puiser dans ces deux socles la force de surmonter les difficultés qu'il pourrait rencontrer. Des vœux également de réussite pour vous et pour vos proches pour vous permettre de toujours aller de l'avant et d'éprouver des satisfactions en retour de vos investissements.

Au fil des pages de ce bulletin, vous allez prendre connaissance à la fois de ce qu'à fait la mairie en 2011 mais aussi, toutes les associations qui se démènent sans compter pour vous proposer des animations de qualité. Elles sont la vie même de notre commune et je vous encourage à répondre présents quand elles organisent une manifestation.

Rapidement, je dirais que cette année de mi mandat nous a permis de faire un point sur toutes nos actions entreprises (info mairie n°40) et de repartir avec encore plus de convictions, de continuer à travailler dans l'intérêt de tous et de gérer un budget au plus serré pour maintenir les mêmes taux d'imposition d'une année sur l'autre.

J'évoquerai ainsi pêle-mêle, le changement des horaires d'ouverture de la mairie, la charte du mieux vivre à Primarette, la pose du défibrillateur, l'agrandissement de la société TENCATE, la fin de la mise en place de la signalétique, l'inévitable entretien de la voirie et des bâtiments, la dernière tranche de l'aménagement paysager de la salle des fêtes, l'attention particulière portée à l'école et la cantine et bien sûr la sécurité de tous avec la mise en place d'une alarme dans l'école…

Et pour 2012 ?

Après la rentrée, il est de tradition de préparer, dès les mois d'octobre et novembre, les grandes orientations budgétaires de l'année qui s'annonce.

Cette année encore, cet exercice s'effectue dans un contexte économique et financier particulièrement perturbé qui ne manque pas de nous interpeller.

- L'Etat demeurera-t-il en capacité de poursuivre son accompagnement des collectivités locales ?
- Les Régions et les Départements pourront-ils maintenir leurs efforts et leur soutien aux villes et communes ?
- Comment vont se comporter les banques au cours des mois à venir vis-à-vis des communes ?

Devant ce contexte incertain, nous ne pouvons que nous satisfaire de la gestion budgétaire mise en place. Elle nous permet aujourd'hui d'afficher de bons indicateurs financiers, nous assurant une certaine marge de manœuvre.

Néanmoins, il ne faut pas "relâcher la garde". Nous devons encore renforcer notre action dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en veillant à maintenir un service public de qualité. Cela passe nécessairement par une remise en cause régulière de notre façon d'agir, afin d'avoir le souci permanent de la recherche de l'efficacité, à un coût maîtrisé.

En parallèle, il nous faut poursuivre une politique d'investissement afin de répondre aux nécessités qui s'imposent à nous et aux besoins de la population. Certes, la plupart des projets d'investissement de cette mandature sont réalisés, en cours d'achèvement ou sur le point d'être lancés en 2012. Mais nous devons nous projeter plus loin et mettre sur des rails des projets de longue haleine. Je pense notamment au devenir des bâtiments et autres biens communaux.

Gageons que sur 2012, nous n'aurons pas à augmenter les taux des impôts locaux des ménages. Dans la conjoncture actuelle, c'est l'engagement que nous prenons. Soyez assurés que nous allons nous employer à conserver ce cap.

Nous aimerions aussi d'ici à la fin 2012, doter notre commune d'un site internet. L'équipe de la commission communication planche actuellement sur le sujet. Vous en saurez plus au fil des "Infos-Mairie" à venir.

Et enfin nous allons maintenir nos efforts sur la voirie et entretenir l'église.

Voilà les grands thèmes connus pour 2012 que nous aimerions mener à bien. Je ne voudrais pas oublier dans mon propos LA SOLIDARITE entre nous, en famille, amis, voisins. Dans les moments difficiles c'est la plus belle preuve de soutien que l'on puisse donner. A ce titre, je remercie celles et ceux qui ont participé au Téléthon ainsi que notre porteuse de projet et les bénévoles qui l'entourent.

Par ailleurs, le début d'année, va débuter par :

- le recensement de la population. Il a lieu tous les 5 ans et les agents sont recrutés et encadrés par la commune.

  Nos deux agents recenseurs sont:

  Mesdames Mariah GROSSA et Geneviève DELAY.

Elles posséderont une carte tricolore avec leur photo pour être reconnaissables et officier en toute sécurité. Je vous demande de leur réserver un bon accueil.

- les vœux de votre conseil qui sont programmés le **vendredi 20 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes.** C'est avec plaisir que je vous retrouverai à cette occasion.

Bonne et heureuse année 2012 à tous.

Le Maire, **Angéline APPRIEUX.**

Les principales décisions et délibérations prises au cours des conseils municipaux depuis le 01 janvier 2011

Conseil du 25 janvier

Renouvellement de la convention annuelle avec la SPA (Société Protectrice des Animaux) pour l'année 2011. Le choix de la prestation est de 0,31€ /par habitant et par an.

Projets 2010

Le conseil commence à réfléchir sur les projets pour l'année 2011 afin de les inscrire au budget, en fonction de leur pertinence, de leur coût et de leur faisabilité.
On relève ainsi par exemple :

- le dossier alarme pour équiper la mairie, l'école primaire, l'école maternelle et la cantine.
- la fin de la mise en place de la signalétique communale,
- l'entretien de la voirie et les réparations urgentes en certains endroits,
- la dernière tranche de l'aménagement paysager de la SPAR,
- l'étude sur le devenir des bâtiments communaux, l'entretien du toit de l'église etc.

Conseil du 22 février

Le contrat d'assurance du Centre De Gestion 38 (CDG) sera caduque au 31-12-2011. Il protège le personnel communal en cas d'accident, maladie, invalidité, incapacité, décès.
Le conseil décide de prendre une délibération pour autoriser le CDG à effectuer les appels d'offres.

Premières analyses des comptes 2010 par la commission finances :
Il ressort une augmentation des frais de fonctionnement à hauteur de 40 000 € essentiellement due sur les postes d'entretien de voirie et des bâtiments communaux. Cet accroissement s'explique notamment par le gros travail effectué sur ces deux postes, qui avaient été un peu délaissés durant les deux ans.
L'orientation qui sera donnée au budget sera de contrôler les dépenses de fonctionnement, étudier les dépenses qui seraient récurrentes et retrouver une capacité d'investissement pour nos projets plutôt que viser une augmentation des impôts ou une baisse de nos investissements.

Le devenir des bâtiments communaux
Aujourd'hui, il est clair que l'espace « mairie » est insuffisant et son agencement demeure la priorité. Pour autant, il est nécessaire d'avoir une vue à plus long terme et donc, de définir maintenant quelles seront les orientations intéressantes à prendre, même si elles doivent se réaliser sur plusieurs mandatures, mais en tout cas de ne pas se bloquer aujourd'hui par une étude limitée.
Outre la mairie, le cahier des charges se compose de projets et de besoins différents comme réaliser un local technique pour le matériel communal, envisager le devenir du bâtiment de la poste, la meilleure façon d'utiliser le terrain vers l'église, d'aménager le centre village, se repositionner sur l'école et notamment sur la bibliothèque, qui aujourd'hui occupe une salle de classe, etc.
A ce stade de la réflexion, le conseil pense judicieux de se tourner vers un conseiller en urbanisme /architecte qui apporterait son expertise sur le plan d'occupation du sol, l'élaboration d'un programme d'aménagement (terrain et bâtiments), voies de circulation et revalorisation du village.

Conseil du 29 mars :

Le compte administratif 2010 est accepté par le conseil.
Les comptes de gestion du trésorier sont acceptés par le conseil à l'unanimité.

Schémas directeurs d'assainissement

Le Syndicat Intercommunal des Eaux DOLON-VAREZE a réalisé une étude de Schémas directeurs d'assainissement sur les communes adhérentes à ce syndicat intercommunal.

L'étude comprend 4 phases :

- Etablissement des fonds de plan,
- Diagnostic de l'état initial,
- Recherche de solutions
- Etablissement des documents définitifs

Le SIE DOLON-VAREZE a proposé d'associer la commune en incluant une option dans son étude pour la partie concernant les eaux pluviales.

Nous rappelons que le zonage des eaux pluviales est une exigence réglementaire de la loi sur l'eau.

La commune décide de s'engager dans la procédure.

Le SE 38 va devenir SEDI Syndicat d'Energie Départemental de l'Isère et sera l'interlocuteur exclusif d'EDF sous réserve que les 140 communes aujourd'hui non adhérentes, adhèrent.

La taxe sur l'électricité sera perçue par le SEDI (dans le cadre de la loi NONE, les petites communes de moins de 2000 habitants vont donc perdre cette ressource).

Cette dissolution suscite l'inquiétude des élus sur les modalités de mise en œuvre dans le domaine énergétique

Les Elus :

- émettent des réserves tenant au caractère incomplet des informations disponibles dans le délai fixé par la loi,
- feront état d'observations complémentaires au regard des débats engagés par nos délégués au sein des syndicats concernés en septembre 2012
- décident à l'unanimité de réexaminer, courant 2012, leur position afin de laisser le temps d'appréhender la nécessité ou non de transférer la compétence éclairage public au SEDI.

Conseil du 27 avril

pour une grosse partie consacré au budget de la commune (cf. article dédié dans ce bulletin)

Projets 2011	Montant TTC	Budgété
Nouveau logiciel (JVS MAIRIESTEM)	2300€	2300€
Mise sous alarme de l'école et de la mairie	8160,11€	8200€
Etude urbanisme (bâtiment)	5000€	5000€
Réparation voirie		44858€
Impasse des Bruyères	17177,38€	
Impasse des Ermites	10493,70€	
Chemin Barral	9314,45€	
Rue Chatelière	6239,53€	
TOTAL		**60358,00€**

Total investissements 2011 : **60358,00€ + 29235,14€ (reste à réaliser 2010)* = 89593,14€**

* Signalétique 2ème tranche, Aménagement paysager salle des fêtes, Véhicule communal, Bâtiments publics, Equipement salle des fêtes etc

Conseil du 30 mai

Délibération pour demander une subvention pour la réparation du toit de l'église

Développement d'un site internet pour la commune.
Achat du nom de domaine avant le 01 juillet car à cette date les noms de domaine seront ouverts à tous, y compris ceux relatifs à des noms de communes (domaines réservés) : choix possibles « Primarette.fr » et « Primarette.com »

Embauche :
une embauche a été réalisée à compter du 09 mai, sous contrat jusqu'au 30-10-2011, pour Marina Coudert

Réunion avec Réseau Ferré de France :
la LGV a entrainé la réalisation de voiries et de chemins dont RFF est aujourd'hui encore propriétaire. Il s'agit de voir comment procéder pour remettre ces parcelles à la mairie. Egalement d'obtenir des réponses quant aux nuisances qui perdurent sur la commune.

Conseil exceptionnel du 17 juin :
élection des délégués (grands électeurs) en vue des élections sénatoriales de septembre.

Conseil du 21 juin

Subventions :
lors de la conférence territoriale du 17 juin, nous avons obtenu les accords de subventions pour les travaux de voirie prévus en projets 2011. L'agrandissement du virage sur le chemin du lavoir se réalisera sur la somme budgétée pour la réparation du toit de l'église qui ne pourra pas se faire sur cet exercice.

Commission intercommunale des impôts directs (CIID)
La direction générale des finances publiques demande à la CCTB la création d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID).
Le rôle de la commission concerne les locaux commerciaux, elle participe en lieu et place des commissions communales des impôts directs et donne son avis sur les évaluations foncières des locaux commerciaux.
Il est nécessaire de procéder à la nomination de 2 ou 3 noms par communes. Il n'est pas indispensable qu'ils soient des membres élus du conseil municipal. Nous proposons donc les personnes suivantes qui sont déjà dans notre commission communale : Eric PEYRON, Nathalie DESGACHES, Bernard PETIT.

La vie scolaire :
l'effectif pour la rentrée 2011/2012 est stable grâce à un nombre important de petites sections.
Maternelle (12 PS, 6 MS et 4 GS) : 22 ; Cycle 2 (7 CP et 11 CE 1) : 18 ; Cycle 3 (8 CE2, 7 CM1 et 7 CM2) : 22
Soit un total de 62 élèves.

Les travaux prévus par la mairie :

- Placards pour les 3 classes et 1 pour la garderie pour stocker le matériel dans la salle du conseil où se tient la garderie (prévu au budget), prévoir l'installation d'une sonnette électrique au petit portillon,
- Changer le rideau extérieur de l'école maternelle, installer des lampes de détection vers la porte d'entrée de la maternelle, vers l'escalier d e la bibliothèque et en haut des escaliers du primaire,
- Vérifier le chauffage dans l'école maternelle : le plancher chauffant est trop chaud et les soufflants ne soufflent que de l'air froid, installer un bac à sable avec bâche dans la cour de l'école maternelle.

Syndicat d'électrification :
Prévoit de faire une étude pour l'éclairage publique sur les 3 zones suivantes : Rue de la Nicolière (environ 400m), Rue de Richardon (environ 80m), Rue de l'église et du Lavoir (160m)

Conseil du 26 juillet

Délibération pour les versements de subventions aux associations
Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de :

600 € aux ADMR du Dolon,
100 € à l'AFIPAEIM section Beaurepaire,
200 € à l'Amicale du personnel communal,
1200 € au CCAS de Primarette,
700 € (subvention annuelle) + 1100€ (pour le transport sorties piscine) soit 1800€ au sou des écoles de Primarette.

Contrôle sanitaire cantine et école maternelle
Suite au contrôle de l'inspection sanitaire, nous avons mis en place les mesures correctives demandées et le coût s'élève à 1 500 €.
En ce qui concerne l'école maternelle, nous avons reçu l'avis de la commission de sécurité de l'arrondissement de Vienne qui nous demande la vérification des extincteurs (faite par l'entreprise SICLI), la remise en conformité de l'installation de gaz (faite par l'entreprise GEROLI) et le changement de 3 blocs de secours 63 LM alarme incendie (fait par l'entreprise POIPY). Lors de la séance de juillet en Sous Préfecture, la commission de sécurité nous a donné un avis favorable pour l'ouverture de notre école maternelle.
Par ailleurs, le personnel de cantine fera une formation courant octobre sur l'organisation et l'animation du temps périscolaire.

Syndicat Intercommunal de Voirie
Ce Syndicat a proposé d'effectuer un passage ambroisie en bordure des chemins communaux. La commune a adhéré à cette proposition pour début août.

Conseil du 27 septembre
Nouvelle convention à l'organisation de La Poste : La Poste nous informe d'une nouvelle convention de l'Agence Postale Communale (APC) validée courant du mois de juin.
De ce fait, les conventions déjà signées doivent donc faire l'objet d'une régularisation contractuelle au travers d'un avenant.
L'agent communal affecté à La Poste redemande une année sabbatique pour convenance personnelle è son remplacement continue à être effectué par Kate DOHOLLO.

A noter les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie à compter de début octobre :
Mardi, mercredi et jeudi : de 9h à 11h30
Le vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 11h30
Le secrétaire de mairie est toujours en arrêt maladie et son remplacement est effectué par Marina COUDERT et Catherine BELLIER.

Conseil du 18 octobre

Bilan financier à fin septembre
Le bilan a été établi sur la base des comptes arrêtés au 30 septembre, complétés par une estimation du dernier trimestre, de façon à avoir une vision assez correcte de ce que pourraient être les comptes pour l'année 2011. Globalement, aucune mauvaise surprise n'est à envisager, même si des écarts significatifs apparaîtront à l'analyse des comptes notamment en section de fonctionnement et en moindre mesure en charges générales, dus soit, à la mise en conformité de la cantine scolaire soit, à différents sinistres dont le remboursement par les assurances sera enregistré en recettes.

Projets 2012

Après la vision budgétaire à fin septembre (chapitre ci-dessus), le conseil établit les projets pour 2012 pour se positionner dès maintenant pour monter les dossiers de subventions.

Les deux grands projets qui se dégagent sont la réfection du chemin de la Martinière (maison Romatif jusqu'à la route de Champier) et celle, dans un autre domaine, du toit de l'église.

Conseil du 24 novembre

Délibération concernant la taxe d'aménagement qui remplacera à compter du 1/3/2012 la taxe locale d'équipement le taux actuel est de 3%. La commission composée de 4 conseillers, présidée par Mme le Maire, après étude propose de maintenir ce taux. Cette même commission poursuivra son travail pour étudier dans quelles mesures ce taux peut varier en fonction des diverses zones du PLU.

Délibération concernant l'inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) (voir article "Des nouveaux panneaux ?).

ETAT - CIVIL Année 2011

Naissances :

Aadhavan, Dominique, Guy **PUCHARD-ARGOUD** le 20 décembre 2010 à Lyon 4°.
Léo, Nathan **GUILLOT** le 9 février 2011 à Vienne (38).
Mickaël **FURST** le 14 avril 2011 à Vienne (38).
Mathilde, Françoise, Josette **JOLY** le 27 septembre 2011 à LYON 8°.
Lyloo **FREMONT** le 12 octobre 2011 à Romans-sur-Isère (26).
Alexandre, Aimé **JOUBERT** le 13 octobre 2011 à Vienne (38).

Mariages :

Yoann **GIRAUD** et Julia **ANGLADE**, de Primarette, le 18 juillet au Grand Serre.
Alexis **REBUT** de Primarette et **HEM** Bunthoeurn de Takhmao (Cambodge) en août 2011 au Cambodge.
Patrick **MARIN** de Communay (69) et Christelle **PAGLIARO**, le 10 septembre à Primarette.

Décès :

CROBU Arnaud, 22 ans, de Viriville, décédé accidentellement le 18 juillet sur la commune.
SAUNIER Guy, 81 ans, décédé le 22 juillet à Vienne (38).
ABATE Mireille née **FINIELS**, 58 ans, décédée le 10 août à Lyon 8°.
JACQUIER Pierre-Yves, 41 ans, décédé accidentellement le 20 août à La Salle Les Alpes (05).
GABRIEL Gilbert, 60 ans, décédé le 21 août à Primarette.
PIOT Odile, 79 ans, décédée le 17 septembre 2011 à Vienne (38).
PEYRON Odette, 82 ans, décédée le 23 octobre 2011 à La Motte-Servolex (73).
REYNAS Huguette née **CHARRETON**, 83 ans, décédée le 24 octobre 2011 à Lapeyrouse-Mornay (26).
LACOMBE Alain, 57 ans, décédé le 18 novembre 2011 à Primarette.
PETIT Robert, Joseph, 88 ans, décédé le 3 décembre 2011 à Pollionnay (69).
MOUCHETANT-ROSTAING Germaine née **PEYRARD**, 79 ans, décédée le 7 décembre 2011 à Beaurepaire.

BUDGET COMMUNAL 2011

TAUX COMMUNAUX DES TAXES POUR 2011						
Taxes	2009	2010	2011		Bases 2011	Recettes 2011
Taxe d'habitation	13,44%	13,44%	**13,44%**		688 000 €	92 467 €
Foncier Bâti	22,71%	22,71%	**22,71%**		474 700 €	107 804 €
Foncier Non Bâti	57,96%	57,96%	**57,96%**		63 400 €	36 747 €

Une fois encore, et malgré les difficultés qu'entraîne la faible hausse des recettes, vos élus ont tenu à maintenir les taux communaux au niveau de ceux des années précédentes. Ceux -ci restent donc inchangés depuis 2006.

BUDGET COMMUNAL (Suite)

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	137 225,00	Report excédent à fin 2010	47 938,00
Charges de personnel	128 570,00	Atténuation de charges	11 885,00
Allocation compensatrice TPU	24 960,00	Ventes produits,prestations services	4 530,00
Virement à la section d'investissement	80 000,00	Impôts et taxes	278 590,00
Autres charges de gestion courante	72 540,00	Dotations, subventions, participations	163 700,00
Intérêts des emprunts	23 675,00	Autres produits gestion courante	6 327,00
Dépenses imprévues	49 000,00	Produits exceptionnels	3 000,00
Total de l'exercice	515 970,00	Total de l'exercice	515 970,00

Après une année 2010 où un effort particulier a été décidé, notamment sur l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux, de façon à effectuer des travaux qui avaient été quelque peu différés, l'exercice 2011 voit le retour à un niveau de dépenses plus habituel. Cette gestion, plus conservatrice, est rendue nécessaire si nous voulons être en capacité de dégager suffisamment de ressources pour continuer à réaliser les investissements nécessaires, tout en continuant à nous désendetter.

SECTION D'INVESTISSEMENTS			
DEPENSES		RECETTES	
Déficit investissements fin 2010 reporté	77 507,00	Excédent de fonction. fin 2010 capitalisé	106 742,00
Immobilisation incorporelles	7 300,00	Virement de la section fonctionnement	80 000,00
Immobilisation corporelles	71 944,00	Produits cession immobilisations	0,00
Immobilisation en cours	10 349,00	Dotations, fonds divers et réserves	19 083,00
Remboursement des emprunts	38 725,00	Subventions d'investissement	0,00
Total de l'exercice	205 825,00	Total de l'exercice	205 825,00

Pour 2011, compte-tenu que nous n'avions, lors de l'élaboration du budget, aucune réponse à nos nombreuses demandes de subvention, nous avons dû limiter le programme d'investissements à l'achèvement des travaux commencés en 2010, soit :

- Aménagement paysager des abords la salle polyvalente d'animation rurale (salle des fêtes)
- Réalisation de la signalétique au niveau de la commune

ainsi, comme nous nous y étions engagés, qu'à la mise en chantier d'une 2° tranche de travaux de rénovation de nos routes.

Outre les acquisitions nécessaires de matériel (sulfateuse, remorque, équipement salle des fêtes) la mise sous alarme de l'école et de la mairie programmée a été réalisée courant novembre.

Depuis, nous avons reçu une réponse favorable à notre demande concernant la voirie. Une subvention de 20000€ nous a été attribuée. Toutefois la date de son versement étant imprécise, elle ne sera intégrée que dans le prochain budget de l'année 2012.

TYPES	DEMANDEURS	LIEUX	OBJETS	DECISIONS - Dates
P.C.	PAGNEST Prisca / LAURET Giovanni	Nicolière	Construction maison individuelle	Accordé le 10.02.2011
(Permis	URDAS Christian / TESTEVUIDE Cindy	Nicolière	Construction maison individuelle	Accordé le 10.02.2011
de	AVALLET Michèle	5, Chemin des Frettes	Agrandissement pour garage	Accordé le 11.03.2011
construire)	PIBIRI Félix	1315, Chemin de Champ Dames	Terrasse - modif.porte fenêtre - garage	Refusé le 28.02.2011
	ROUX Edwige	230, Chemin de Champ Dames	Réhabilitation ancienne ferme agricole	Accordé le 06.05.2011
	ROUX Edwige	230, Chemin de Champ Dames	Construction manège à chevaux	Accordé le 06.05.2011
	SCI CLERC PCB	195, Impasse Combe Quartier	Réaménagement et agrandissement annexe	Refusé le 10.05.2011
	PIBIRI Félix	1315, chemin de Champ Dames	Création d'un garage	Accordé le 25.05.2011
	MUSSO Cédric / SANCHEZ Emilie	150 B, Rue de la Nicolière	Construction maison individuelle	Accordé le 27.06.2011
	METAY Cédric	450, Montée de l'Ancienne Ecole	Extension de l'habitation	Accordé le 28.07.2011
P.D.	RICO Yoann	100 E, Impasse Combe Quartier	Suite éboulement d'une annexe	Accordé le 25.05.2011
(Permis de				
Démolir)				
D.P.	CODURI Caroline/Molina Alexandre	55 A, Rue du Lavoir	Création piscine + local technique	Accordé le 22.02.2011
(Déclarations	PAGLIARO Jean-Pierre	490, Route des Coches	Création 2 vélux sur toiture	Accordé le 29.02.2011
Préalables)	SCI CLERC PCB	195, Impasse Combe Quartier	Clôture et portail	Accordé le 09.04.2011
	CHARRETON Alphonse	205, Rue du Lavoir	Création véranda	Accordé le 25.05.2011
	BERY Jean-Paul	40 C, Route de Champier	Création véranda	Accordé le 25.05.2011
	GODET Arnaud	115 A, Route de Champier	Clôture et portail	Accordé le 18.06.2011
	JANOT Christian	60, Chemin de la Gde Charrière	Création piscine enterrée	Accordé le 31.05.2011
	FERLAY Jérome	285, Route des Coches	Création piscine enterrée	Accordé le 31.05.2011
	BLANC Jean-Marc	530, Chemin de Galine	Transformatio garage en cuisine	Refusé le 23.06.2011
	EBERSVILLER Jean-Claude	1470, Chemin de Virguilloud	Transform. + extension porche en véranda	Accordé le 30.06.2011
	BERTUZZI Jean-Christophe	485, Chemin Poncin	Création abris de jardin	Accordé le 26.07.2011
	BLANC Jean-Marc	530, Chemin de Galine	Transformatio garage en cuisine	Accordé le 26.07.2011
	ROSTAING Jean-Pierre	325, Rue de la Nicolière	Fermeture annexe en garage	Accordé le 08.08.2011
	VIAL Jean-François	340, Rue de la Nicolière	Création abris de jardin	Accordé le 08.08.2011
	GROSSA André	500, Impasse Rigoudy	Création véranda + Ravalement façade	Accordé le 04.10.2011
	EDF ENR SOLAIRE (pour AMY Bernard)	1615, Route de Sablons	Installation générateur photovoltaïque	Accordé le 12.10.2011
	BRAGANTI Karine	355 A, Route des Coches	Création escalier ext. + 2 ouvertures	Accordé le 29.10.2011
	REBUT Bernard	70, Rue Chatelière	Création véranda	Accordé le 05.11.2011
C.U.	Me Grange - Chambéry	Vente Martinez / Clerc à Combe Quartier	Certificat d'information pour 6 parcelles	Refusé - dde d'établir 4 dossiers
(Certificat	Me Ginier-Gillet - La Cote St André	Vte terrain Charreton à Varambon	Certificat d'information	Notification 10.04.2011
d'Urbanisme)	Me Grange - Chambéry	Vente Martinez / Clerc à Combe Quartier	Certificat d'information pour 3 parcelles	Notification 19.05.2011
	Me Grange - Chambéry	Vente Martinez / Clerc à Combe Quartier	Certificat d'information pour 1 parcelle	Notification 19.05.2011
	Me Grange - Chambéry	Vente Martinez / Clerc à Le Préféret	Certificat d'information pour 1 parcelle	Notification 19.05.2011
	Me Grange - Chambéry	Vente Martinez / Clerc à Le Berlan	Certificat d'information pour 1 parcelle	Notification 19.05.2011
	Me Peter - Le Péage de Roussillon	Vente Suchaneck / Georgiou à L'Eglise	Certificat d'information pour 1 parcelle	Notification 25.05.2011
	Me Zeender - Ternay	Renonciation usufruit à La Revole	Certificat d'information pour 1 parcelle	Notification 19.11.2011
	Me Zeender - Ternay	Renonciation usufruit à Servonnalières	Certificat d'information pour 1 parcelle	Notification 19.11.2011

TRAVAUX DE VOIRIE EN 2011

Outre les entretiens habituels de colmatage sur les chaussées suite aux aléas de l'hiver, du curage de fossés, du fauchage des accotements en Juin et Octobre complété par l'élagage des abords, pour la première année nous avons effectué une passe supplémentaire de fauchage, en Août, pour lutter contre l'ambroisie.

Des travaux d'investissement ont été effectués:

- Reprofilage rue Chatelière sur 90 m,
- Reprofilage chemin des Ermites sur 140 m,
- Reprofilage chemin Barral sur 160 m,
- Reprofilage + bicouches chemin des Bruyères sur 550 m,
- Elargissement du virage (Chambard) rue du Lavoir (finition en bicouches en 2012),
- Signalétique (fin de la mise en place des panneaux indicateurs).

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX EN 2011

MAIRIE :

- Mise sous alarme des locaux,
- Aménagement en placard pour les archives,
- Achat d'une remorque et d'une sulfateuse pour l'employé communal.

ECOLES :

- Mise sous alarme des classes primaires et de la maternelle,
- Mise aux normes suite au contrôle sécurité,
- Pose de lumières radars-détecteurs en extérieur,
- Changement du portail entre les 2 cours récréatives.

CANTINE SCOLAIRE :

Suite à la visite de l'inspection sanitaire par la Direction Départementale de la protection des populations, mise aux normes (installation d'un robinet à cellules, distributeur à savon, porte essuie-mains, thermomètre à sonde, étagères supplémentaires, classeurs pour la traçabilité des denrées alimentaires, tenues adaptées pour le personnel de cuisine).

SALLE POLYVALENTE D'ANIMATION RURALE :

2ème tranche de l'aménagement paysager.

EGLISE :

Réparation de la zinguerie et de la toiture reportée en 2012.

Que devient notre salle des fêtes ?

Rappelez-vous, c'était en avril 2009 que nous inaugurions notre salle des fêtes.

Que s'est-il passé depuis ?

Elle est utilisée :

- par la mairie pour les vœux par exemple, les activités scolaires, la gym,
- par les associations : festival d'humour, chorales, téléthon, etc.
- pour les bals, les conscrits, les soirées dansantes de « Ripatons et bartifelles »
- pour des soirées festives : cabaret, théâtre,
- par les particuliers pour les fêtes de famille : mariages, anniversaires et baptêmes

Aujourd'hui, nous pouvons dire que les locations couvrent quasiment les dépenses de fonctionnement liées à la salle. Certes, il reste les échéances d'emprunt, mais nous savions que ces charges étaient lourdes et amortissables sur des décennies !!

Vous l'avez compris notre but est de louer cette salle le plus souvent possible. Aussi, nous avons continué à investir pour la rendre plus fonctionnelle, frigos, placards…sont venus en renfort du matériel déjà existant. Le stationnement n'a pas été oublié avec l'agrandissement du parking coté ouest.

Nous avons également mis en place un règlement intérieur pour le bon fonctionnement, la bonne gestion et la tenue du planning de location. Quelles démarches entreprendre pour la louer ?

—> C'est simple, il suffit de passer par le secrétariat de la mairie pour prendre rendez-vous et faire les formalités (planning, assurances, déclaration de buvette, tarifs, règlement intérieur, etc.)

Vous avez la possibilité de venir visiter la salle avant de vous engager pour voir sa disposition et les possibilités qu'elle offre par rapport à votre projet de fête ou de manifestation.

Cette salle dispose d'une très bonne acoustique, avec une véritable scène et des loges ainsi que des éclairages différenciés. Elle peut recevoir 260 personnes et dispose d'un coin buvette indépendant.

Alors n'hésitez pas, pour vos fêtes pensez à la salle des fêtes de Primarette et aussi à la faire connaitre autour de vous.

Quelques idées de déco

C.C.A.S.

Le CCAS, qu'est ce que c'est ?

Le **Centre Communal d'Action Sociale** ou CCAS est un établissement public communal.

Cette structure a été créée par le décret-loi du 29 novembre 1953, qui a été complété par d'autres décrets en 1954 et 1955.

Elle résulte de la fusion des anciens *bureaux de bienfaisance* (créés en 1796) et des *bureaux d'assistance* (créés en 1823). Autrefois appelé *Bureau d'Aide Sociale*, son nom actuel date de la loi du 6 janvier 1986.

Il est présidé de droit par le maire et géré par un conseil d'administration dont les membres sont des conseillers municipaux et des personnes hors-conseil municipal, désignées par le maire.

Les ressources du C.C.A.S. lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget municipal. Les recettes sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons, de legs, des participations des usagers aux services.

Le CCAS aide à l'établissement des dossiers sociaux ou médicaux puis transmet ces dossiers aux autorités compétentes en vue du traitement. Il peut également intervenir au moyen de prestations en espèces (aides financières) ou en nature (bons ou colis alimentaires).

Une chorale pas ordinaire pour le repas CCAS !

Avril 2011 : Repas du CCAS

Les anciens de Primarette se sont à nouveau réunis par un beau samedi d'avril pour le traditionnel repas organisé par le CCAS au restaurant "Chez Lucas". Une soixantaine personnes a répondu présente pour venir partager un moment de convivialité et d'amitié.

Comme l'année dernière, une participation financière de 5 € a été demandée à chacun. Après un bon repas concocté par Aude, ce fut l'occasion de réécouter avec plaisir les chansons entonnées par tous. Pour certains le repas s'est poursuivi par une bonne partie de cartes !

Lors du désormais traditionnel marché des producteurs du printemps, les membres du CCAS ont proposé une vente de fleurs au profit des familles de Primarette qui seraient dans le besoin.

Un grand Merci à tous pour répondre présents lors de nos manifestations.

Commission environnement

Après de nombreux mois d'élaboration, la commission environnement a édité un petit livret, intitulé "Charte locale du mieux vivre à Primarette". Distribuée à l'intégralité des habitants et aux nouveaux arrivants, ce petit livret reprend l'histoire de notre village et rappelle quelques règles de vie quotidienne.

Côté marché, une seule édition cette année, au printemps, qui a eu beaucoup de succès. L'édition d'automne a été annulée suite à l'indisponibilité de certains exposants. Cela ne remet pas en cause les marchés de 2012, qui, souhaitons le, auront toujours du succès.

Enfin, la commission continue à s'investir dans différents domaines et suit de nombreuses pistes afin de proposer de nouvelles animations. Mais il est parfois difficile d'intéresser tout le monde, aussi soutenons les initiatives locales qui donnent de la vie à notre village.

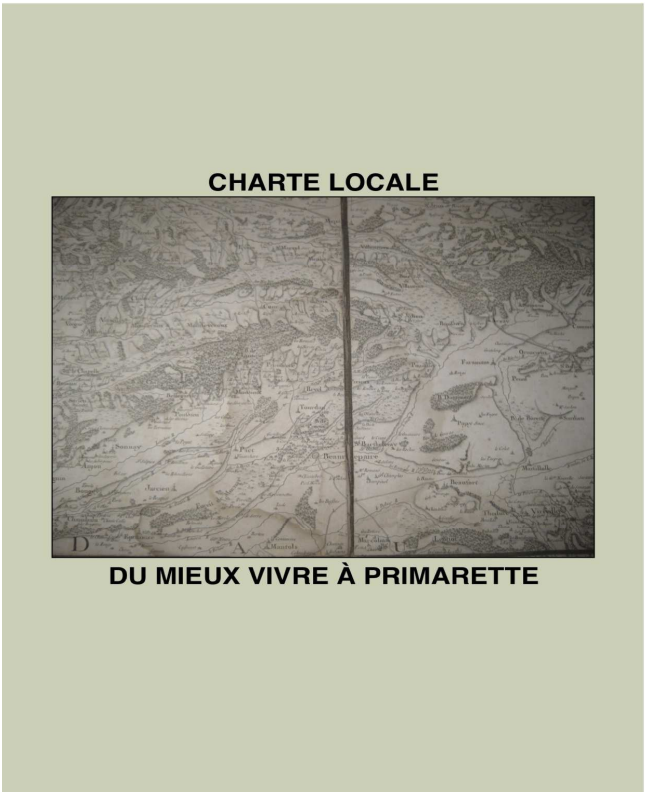

Communiqué du Sictom des Pays de la Bièvre

Trions encore plus nos emballages en plastique

Le Sictom des Pays de la Bièvre s'engage pour faire progresser le recyclage

Le Sictom des Pays de la Bièvre (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) gère la collecte, le tri et le traitement des déchets en partenariat avec les Communautés de Communes de la Région St Jeannaise, du Territoire de Beaurepaire, du Pays de Bièvre Liers, du Pays de Chamabran, de Bièvre Toutes Autres, de Bièvre Est, du Vercors Isère et du Massif du Vercors. Depuis sa création en 1980, il est engagé pour faire progresser le tri et le recyclage et pour assurer le meilleur service de collecte des emballages aux habitants.
C'est pourquoi les élus de SICTOM de la Bièvre ont pris la décision de conduire sur tout le territoire une opération pour augmenter le recyclage des emballages en plastique. Cette opération, pilotée au niveau national par Eco-Emballages, concerne près de 60 collectivités françaises, soit 4 millions d'habitants.

Pas de répit pour les emballages en plastique !

A partir du 1er janvier 2012, le Sictom va demander aux habitants des 8 Communautés de Communes citées ci-dessus de déposer dans le conteneur jaune les bouteilles et flacons en plastique mais aussi, et c'est nouveau, les pots et barquettes en plastique… L'objectif ? Etudier les meilleures solutions de recyclage pour ces emballages en plastique qui jusqu'alors n'étaient pas dans les consignes de tri. Avec, à terme, l'ambition de pouvoir doubler le taux de recyclage des emballages en plastique !
Les collectivités et les habitants ne vont pas être les seuls à s'engager dans cette opération. En parallèle, les entreprises et Eco-Emballages vont travailler pour trouver des solutions pour réduire à la source ces emballages et améliorer leur recyclabilité.

Chaque habitant doit se mobiliser

L'opération, qui durera jusqu'à fin 2013, va dans le sens de la préservation de notre environnement, priorité pour nous tous. Sa réussite dépend bien sûr de l'implication de l'ensemble des acteurs de notre territoire.
Rappelons que cette expérimentation ne concerne que certains emballages en plastique. Ainsi, vous pourrez continuer à trier comme avant les autres emballages (emballages métalliques et emballages en carton) dans le conteneur jaune, les papiers dans le conteneur bleu et le verre dans le conteneur vert.

En début d'année 2012, une information complète vous sera envoyée directement à votre domicile.

Surveillez bien votre boîte aux lettres.

Des nouveaux panneaux ?

Vous les avez découverts il y a peu de temps : ce sont les panneaux des sentiers de randonnée qui traversent nos communes. Cette signalisation a été mise en place par le Conseil général.

Depuis 1999, le Syndicat Mixte du Pays de Bièvre-Valloire entretient les sentiers inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) afin de garantir aux randonneurs leur sécurité, la continuité des itinéraires et leur mise en valeur par publication dans les documents adaptés tel le cartoguide (du Pays de Bièvre-Valloire) publié en 2011. (Tous les cartoguides de l'Isère sont à découvrir dans les offices de tourisme).

Avec ces cartoguides, pas besoin de boussole ou de GPS, ces cartes sont faites pour les "randonneurs du dimanche" ceux qui aiment se promener sans se presser, avec des indications précises sur les itinéraires, les curiosités à ne pas manquer, etc., mais aussi pour les marcheurs aguerris.

A l'origine, la constitution de ce réseau de chemins était destinée à préserver les chemins ruraux menacés de disparition ; il fait aujourd'hui le bonheur des randonneurs et certaines communes y voient un outil de développement économique et touristique.

Afin de mettre à jour les données PDIPR existantes et de poursuivre le développement de la randonnée non motorisée, vos élus ont pris une délibération visant à :

- Accepter l'inscription au PDIPR des chemins ruraux figurant sur la carte consultable en Mairie,
- S'engager à ne pas aliéner tout ou partie des itinéraires concernés (sauf impérieuse nécessité et en fournissant un itinéraire de substitution rétablissant la continuité du sentier),
- S'engager à proposer un itinéraire de substitution en cas de modification suite à des opérations financières ou de remembrement,
- S'engager à conserver le caractère public et ouvert des sentiers concernés,
- Interdire le passage des véhicules motorisés (4x4, quads, motos TT...) autres que ceux utilisés pour le besoin des exploitations forestières ou agricoles sur les chemins d'exploitations ou forestiers (voir plan en mairie).

ASTA / Gym

Nous l'avons dit en septembre : c'est une saison record. 32 inscrits dont huit messieurs et une fréquentation moyenne d'au moins 20 personnes par cours.

"Utiliser la Gymnastique comme prétexte à des relations sociales sympas et sans prétention, tout en bâtissant un projet visant à se sentir à l'aise dans son corps, autant pendant les séances de travail que dans les multiples activités de la vie courante, sportives ou autres. Prendre du plaisir à bouger et le faire plus sereinement" c'est ce que Mireille, le "coach" de l'équipe, nous enseigne, malheureusement pour la dernière année. Mais la relève est prévue : une jeune stagiaire est en cours de formation sous sa responsabilité.

Bilan annuel très positif pour cette activité.

BREVES MUNICIPALES :

Inauguration d'une nouvelle tranche de bâtiments TENCATE

Ce n'est pas toujours facile pour une Commune et une Communauté de Communes de retenir l'attention d'industriels pour qu'ils viennent développer leurs activités sur nos sites. Ca l'est d'autant moins pour nous qui ne sommes pas implantés sur des voies de communications stratégiques, enclavés entre le couloir rhodanien et l'axe de la Bièvre.

Alors quand la société hollandaise TENCATE a marqué son intérêt pour notre commune afin d'y développer son activité classée « secret défense », la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire a joué sa carte à fond. C'est ainsi que l'argent nécessaire a été trouvé sous forme d'emprunts et de subventions et que les 2500 m2 de bâtiments, inaugurés le 03 novembre, ont été rapidement construits. Ils sont maintenant loués à TENCATE et cette location couvre les avances faites par les Pouvoirs Publics.

L'entreprise peut donc étendre son activité tournée, spécialement sur Primarette, vers l'aéronautique et la protection militaire (gilets pare balles, véhicules anti mines, etc.) Il devait être écrit que ce site serait dédié à la sécurité puisque déjà l'entreprise SARRAZIN avait pris le créneau de la sécurité en fabriquant notamment des arceaux de protection pour toutes cabines d'engins quels qu'ils soient. L'histoire se répète.

Gageons que ce nouveau partenariat saura être de longue haleine et bénéfique pour tous les acteurs de cette réalisation.

Pour pallier à l'absence du secrétaire de mairie, Jean-Luc GIORDANO, en arrêt de maladie, nous avons fait appel à
Catherine BELLIER originaire de Revel-Tourdan (à gauche)
Marina COUDERT, de Pommier de Beaurepaire (à droite).
Leurs compétences complémentaires sont très appréciées.
Elles sont sous contrat jusqu'au retour du secrétaire.

Le revêtement de la chaussée après les travaux d'élargissement rue de la Nicolière (sous l'Eglise) sera posé en 2012.
<—

Avec le "Club de l'Amitié" de Monseveroux, "les Fils d'Argent" de Primarette se sont rendus à Saillans (26) le 10 juin pour visiter la magnanerie (élevage de vers à soie) puis une cave de Clairette (avec dégustation) et, au retour, le musée de la pogne à Romans-sur-Isère. —>

Recensement de la population 2012

Participer au recensement est un acte civique mais c'est également une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée.
Du 19 janvier au 18 février 2012, il aura lieu sur le territoire de la commune.

A quoi sert le recensement ?

Il permet de connaitre le nombre de logements et la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements etc.…

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matières d'équipements collectifs (écoles, etc.…). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logement, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement respecte-t-il la vie privé de chacun ?

Le recensement respecte les procédures approuvées par la commission de l'informatique et des libertés (CNIL). Vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires et notamment les agents recenseurs, sont tenus au secret professionnel.

Comment l'enquête est-elle réalisée ?

A partir de 19 janvier 2012, un agent recenseur mandaté par la mairie, dépose à votre domicile une "feuille de logement" et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement que vous occupez, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. L'agent recenseur peut aider à remplir les questionnaires et les récupère une fois remplis. Actuellement Il n'est pas possible de répondre aux questionnaires par internet.

Comment reconnaître un agent recenseur ?

L'agent recenseur est recruté et encadré par la commune. Il possède une carte tricolore avec sa photographie, signée par le Maire.

Comment connaître les résultats du recensement ?

Les résultats sont disponibles sur *www.insee.fr*
Votre réponse est importante : pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

Après la mise en place de la signalétique sur la commune, le plan que vous découvrez maintenant a été réalisé par la Sté France-Kartographie, avec le soutien d'annonceurs que nous remercions chaleureusement. Ci-dessous un aperçu de ce plan qui est disponible en Mairie. Il vous sera remis gracieusement, sur simple demande. N'hésitez pas à venir le retirer. A bientôt.

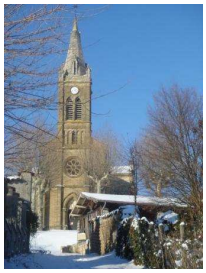

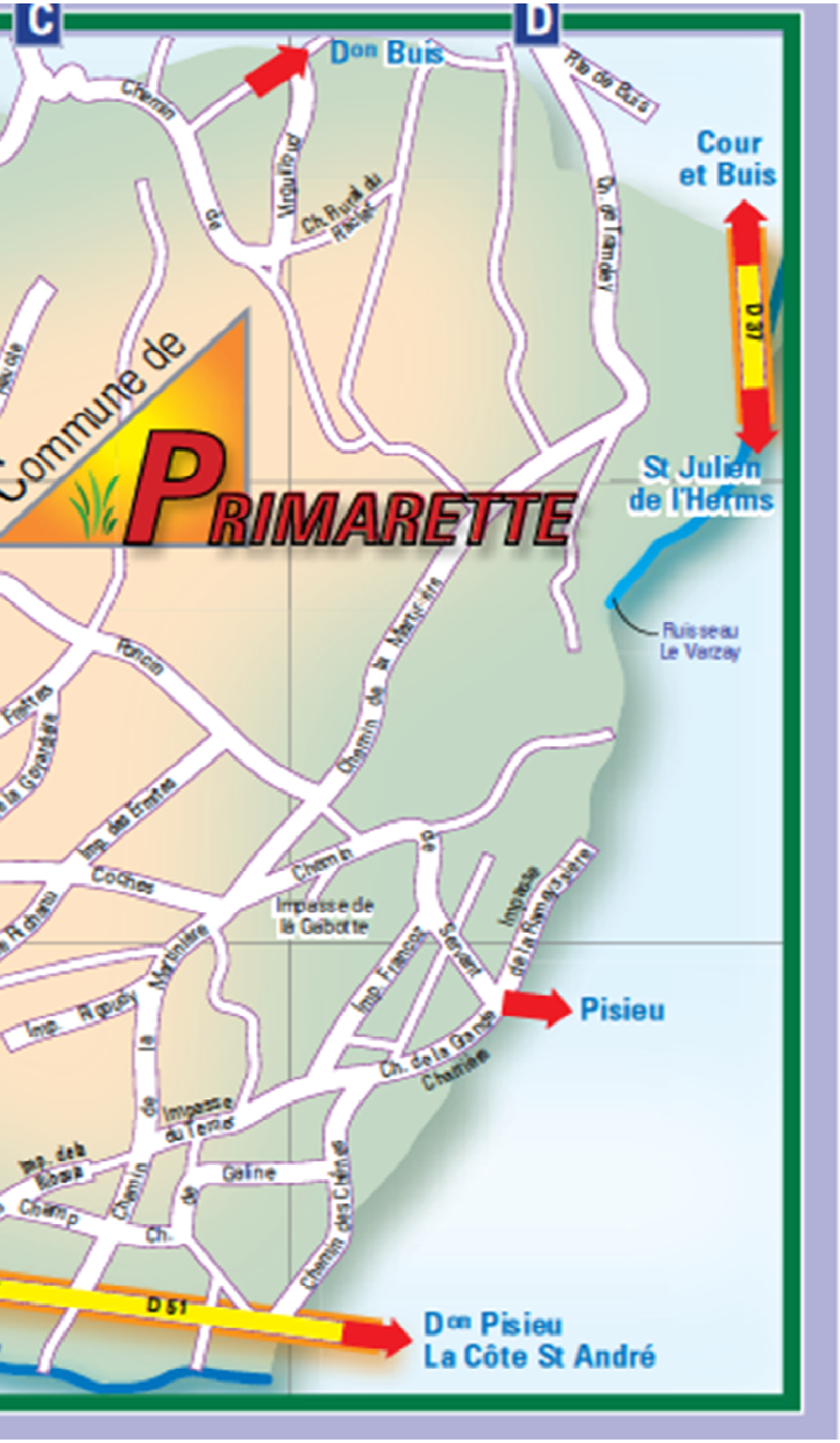

B2	Ancienne Ecole	Montée de l'
A3	Barral	chemin de
A2	Blainville	Impasse
A3	Bruyères	Impasse des
D1	Buis	route de
C1-2	Buron	route du
B3	Champ Dames	chemin de
B-C3	Champier	route de
A2	Chataigners	chemin rural des
B2	Chatelière	rue
D3	Chênes	chemin des
B-C2	Coches	route des
B2	Combe Quartier	Impasse de
C3	Côte	chemin
B3	Creux	chemin
A3	Dolon	Impasse du
B2	Eglise	rue de l'
C2	Ermites	Impasse des
D3	Francoz	Impasse
C2	Frettes	chemin des
D2	Gabotte	Impasse de la
CD-3	Galine	chemin de
A3	Garenne	chemin de la
C2	Goyardière	chemin de la
B-C3	Grand Champ	chemin de
D3	Grande Charrière	chemin de la
B2	Lavoir	rue du
B2	Louvier	route du
B2	Mairie	rue de la
B2	Mairie	place de la
C3-D2	Martinière	chemin de la
AB-2	Moissieu	route de
C2	Morinière	Impasse de la
B3	Moulin de Coquaz	chemin du
B3	Nicolière	rue de la
A2	Pention et Tac	chemin de
A2-3	Perrière	chemin de la
B-C2	Poncin	chemin
D1	Raclet	chemin rural du
C1-2	Révole	Impasse de la
C3	Riboula	Impasse de la
C2-3	Richanu	Impasse
B2-3	Richardon	rue de
C3	Rigoudy	Impasse
D2-3	Rameyssière	Impasse de la
B3	Roches	Impasse des
A3	Sablons	route de
A3	Saint Jacques	chemin de
C2-D3	Servant	chemin de
A-B2	Simandre	chemin de
B3	Stade	chemin du
C3	Terrier	Impasse du
D1	Tramoley	chemin de
B3	Varambon	chemin de
A3-B1	Vienne	route de
C-D1	Virguilloud	chemin

Une année dans la presse

(En raccourci)

PRIMARETTE

Article du 17/01/11

La signalétique est terminée

C'est en présence notamment des jeunes sapeurs-pompiers de secours de Beaurepaire qu'Angelline Apprieux, maire, a présenté ses vœux aux habitants, vendredi soir.

Elle rappelait que la commune compte désormais 722 habitants. Puis elle remerciait la générosité de chacun et notamment pour le Téléthon, malgré le contexte difficile et félicitait Marie-Paule Guillbaud et son équipe.

Primarette s'est encore embellie et dynamisé cette année grâce au travail des bénévoles et des participants du concours de fleurissement. Le village se dynamise aussi avec l'extension de la société Tencate dont les travaux commencés dans l'année sont maintenant effectifs avec des emplois à la clé.

Un an aussi que le chantier signalétique a débuté : et même si des finitions restent encore, « nous pouvons dire que celui-ci est clos. » Seul désagrément du projet : celui de refaire la carte grise de son véhicule. Les entretiens de voirie sont une grosse partie du budget de la commune avec ses longs kilomètres de chemins. Cette année des tonnes de graviers et environ 15 000 litres de goudron ont été répandus, sans compter l'élagage et le curage des fossés qui a un coût également.

Lors de son allocution, le maire évoquait la sécurité, avec notamment les problèmes des excès de vitesse dans le village, et de la divagation des animaux…

Les projets en 2011

Le maire a évoqué les projets pour la nouvelle année : poursuivre l'entretien des voiries de façon à maintenir un suivi afin que les charges s'étalent sur plusieurs exercices. Outre la voirie, d'autres projets verront le jour en 2011 : un bilan énergétique des bâtiments communaux, la mise en place d'un système d'alarme pour une partie des bâtiments municipaux, la sécurisation du centre du village, et l'agencement du bâtiment postal. ❑

PRIMARETTE

Après-midi de chansons avec le CCAS

Le centre communal d'action sociale accueillera dimanche 13 février le groupe vocal "Tous en chansons" pour une après-midi de concerts.

Le centre communal d'action sociale de la commune s'est réuni afin d'organiser un après-midi en chorale qui aura lieu le dimanche 13 février à 15 heures à la salle des fêtes.

C'est le groupe vocal roussillonais "Tous en chansons" qui fera part de ses talents en interprétant des chants tel que Ferrat jusqu'à Brel en passant par Aznavour, Bécaud, Dassin...

Tous les musiciens et chanteurs sont des gens du pays roussillonais.

Les plus gourmand pourront se régaler autour de crêpes tout au long de l'après-midi. Le prix d'entrée est fixé à 8 euros. ❑

EN SAVOIR PLUS

Mairie de Primarette au 04 74 84 57 27 ou au 04 74 84 54 08.

PRIMARETTE

Article du 17/

Tournée des bugnes ce samedi

Le bureau s'est réuni afin d'organiser au mieux la tournée.

Lundi, c'était aussi la fin des vacances d'hiver pour les parents du Sou des écoles qui se sont réunis afin de peaufiner la traditionnelle tournée des bugnes.

Malgré des difficultés pour mobiliser un nombre important de parents pour pouvoir assurer cette distribution en une seule matinée auprès de tous les foyers de la commune, la tournée aura bien lieu samedi, à la grande joie des enfants qui auront l'occasion de se déguiser cette année encore.

Le Sou des écoles compte sur l'accueil chaleureux des habitants de Primarette pour que cette joie ne soit pas commuée en déception, et que les difficultés d'organisation soit vite oubliées. ❑

PRIMARETTE

Mars 2011

Du folklore au carnaval

Un moment de répit pour les couturières.

C'est une première pour l'association Ripatons et Bartifelles, dont les 65 adhérents (parmi lesquels une vingtaine d'enfants) auront l'honneur de représenter la commune de Primarette à travers ses traditions populaires du Dauphiné au carnaval de Saint-Pierre de Chandieu, le dimanche 20 mars regroupant plus de 1500 participants.

Cette année le thème du carnaval sera "Fêtes vos jeux". Pour ce défi, tout le monde s'est mis au travail : préparation des danses et du défilé, les couturières débutantes et confirmées ont confectionné les 27 costumes nécessaires pour ce carnaval.

Éliane et Émilie mènent tous ce petit monde à la "baguette".

Grâce au bénévolat et à la motivation de chacun, tout le monde sera près pour le 20 mars ! ❑

PRIMARETTE

Les chasseurs font le point et honorent Camille Bruchon

Les chasseurs ont dressé le bilan de l'année avant d'évoquer les manifestations à venir et d'honorer Camille Bruchon, chasseur depuis 1957.

En présence de nombreux très adhérents, du maire Angeline Apprieux et de Michel Méraud – secrétaire de la fédération des chasseurs de l'Isère et administrateur du secteur – que l'ACCA locale – "La Saint-Hubert" – tenait son assemblée générale.

Le président a évoqué le bilan moral et financier de la saison écoulée et annoncé les festivités à venir soulignant le ball-trap des 14, 15, 16 et 17 juillet.

Lors de cette réunion, Camille Bruchon était mis à l'honneur, recevant la médaille de bronze de la fédération des chasseurs. IL chasse depuis 1957 sans interruption. Homme de terrain, mais également administratif car il a été vice-président une dizaine d'années, il est garde-chasse assermenté depuis 30 ans et également piégeur depuis 25 ans. 58 sangliers sont épinglés à son tableau de chasse. ❑

PRIMARETTE

Mars 2011

Les enfants font leur monde

Les enfants répètent depuis le mois d'octobre pour leur spectacle.

Le samedi 2 avril à 19 heures, le CCAS attend le public pour son cabaret relancé pour la deuxième année. Au programme, humour, chansons et spectacles animés par des enfants et des adultes. Ce sont ainsi 17 enfants de l'école de Primarette qui répètent depuis le mois d'octobre sous la conduite de Christelle, Rebecca, Nathalie, Corrine et Jean-Michel leur spectacle qui s'intitule "Autour du monde". Une assiette salée et une boisson seront servies au cours du spectacle.

RENSEIGNEMENTS
Chez Lucas au 04 74 84 57 43, Chez Dom 04 74 85 48 73 ou auprès de Marie-Paule Guillbaud au 04 74 84 54 08.

PRIMARETTE

La chorale passe à table

Samedi, 31 convives de la chorale des Fils d'argent se retrouvaient à l'auberge de Pisieu pour y déguster un succulent repas. Chansons et blagues se succédaient dans une ambiance chaleureuse et amicale. Un panier garni était offert à Jean Collion, directeur de la chorale en remerciement de son dévouement et de ses excellentes prestations.

PRIMARETTE

Une Argentine à la recherche de ses ancêtres locaux

Quelle surprise à la mairie lorsqu'un courriel venant d'Argentine s'est affiché sur l'ordinateur : "Mon premier voyage à Primarette". En effet, cette Argentine de 66 ans, Marta Isabel Tolosa, venait pour la première fois en Europe et son plus cher désir était de se rendre aux pays de ses ancêtres, à Primarette.

Emigrants en 1877, ses grands-parents se sont installés à Federación, province de Entre Rios, au nord de Buenos Aires avec leurs trois enfants. A la recherche de ses origines, Marta Isabel Tolosa a enfin pu ouvrir une porte sur son passé. C'est empreint d'une très forte émotion qu'elle est arrivée à la mairie, seule, sans interprète.

Marta Isabel Tolosa est venue d'Argentine jusqu'à Primarette pour retrouver ses origines. Elle a fait de nombreuses recherches grâce à l'équipe municipale dont Angéline Apprieux, le maire et à quelques cousins éloignés. Une habitante du village était même venue pour la traduction.

Une reconstitution du passé

Le premier trouble passé, l'équipe municipale s'est mobilisée pour l'aider dans ses recherches et, avec l'aimable collaboration d'une Primarettoise maîtrisant l'espagnol, elle a pu retrouver la trace de ses grands-parents et même deux générations de plus. Pour couronner le tout, un petit-cousin éloigné lui a été présenté, Jacques Peyron, qui lui a fait partager le fruit des recherches généalogiques qu'il mène depuis de nombreuses années. Et comme une journée de retrouvailles ne se termine pas sans un bon repas, c'est un autre parent tout aussi éloigné, Roger Piot, qui lui a ouvert sa maison et offert le couvert.

Gageons que c'est ainsi qu'une renommée mondiale se construit.

PRIMARETTE

Relancer les conscrits

Vendredi soir, les conscrits du village tenait leur assemblée générale. Les nouveaux sont nombreux cette année à se lancer mais aucun membre du bureau n'a 18 ans révolu comme le veut la loi. L'association a donc dû être dissoute. Après un long moment de délibération, les "surclassards" ne souhaitant pas la mort de l'asssociation se relançaient pour seconder les jeunes cette année. Les conscrits rappellent que la vogue annuelle n'aura pas lieu cette année et propose à des dates ultérieures bals et concours de pétanques.

Une équipe dynamique vous attend lors de prochaines manifestations.

Le nouveau bureau: présidente, Justine Lantheaume ; vice-président: Victor Benbakir ; trésorier: Edouard Sarrazin ; trésorier-adjoint: Cindy Nagenrauft ; secrétaire: Alexis Ganet ; secrétaire-adjoint :Benoit Traversier.

PRIMARETTE

Sur les traces de Jean Ferrat

Mercredi, 64 adhérents et symphatisants du comité local de la FNACA de Montseveroux embarquaient en direction de l'Ardèche sur les traces de Jean Ferrat. Ils ont apprécié à la ferme théâtr de Lablachère le spectacle et chansons de Jean d'ici, Ferrat le cri donné par Jean -Marc Moutet. Après un repas pris au restaurant des Cèdres à Joyeuse, une visite guidée du village d'Antraigues-sur-Volane et la tombe de Jean Ferrat ils repartaient pour Primarette avec un souvenir mémorable de cette journée.

PRIMARETTE

Les agriculteurs sont solidaires

Malgré des cultures de printemps dont l'été a été bénéfique, les stocks de fourrage du mois de mai furent loin du résultat habituel. C'est pourquoi, certains céréaliers ont fait preuve de solidarité auprès des éleveurs en envoyant de la paille du côté de la Haute-Loire notamment, dont la sécheresse a été bien plus prononcée qu'en Nord-Isère.

PRIMARETTE

Après-midi récréatif à l'ADMR

Samedi dernier, à la salle des fêtes de Primarette, l'association avait convié les amis, sympathisants, bénéficiaire à partager une rencontre amicale et festive de l'Aide à domicile en milieu rural. Plus d'une centaine de personnes avaient répondu présent pour cette collation gourmande servie aux convives. Le groupe local folklorique Ripatons et Bartifelles animait généreusement cet après-midi. Cette animation marque le début de la proposition des calendriers auprès de la population.

→ PRIMARETTE/Commémoration en musique

La cérémonie, en présence d'élus et d'une petite participation de la population, aura été marquée p la présence d'enfants de l'école locale, accompagnés de la prestation de Philippe Roussey et de se deux enfants, Clémence et Thibault, membres de la fanfare "L'Harmonie de Seyssuel". ***Photo DL/Y.P.***

PRIMARETTE

Téléthon : derniers réglages avant les défis

Les responsables du Téléthon règlent les derniers détails avant cette manifestation immense que va connaître le village ce week-end.

En effet, trois défis seront à relever : celui de la vente de 1 000 kilos de pommes à partir de 9 heures, la fresque géante de 1 000 mains à réaliser à la peinture sur un mur du village et les 1 000 km à parcourir à vélo d'appartement ou sur home trainer. Le Père Noël viendra chercher le courrier des enfants à 11h30 (réponse assurée) pendant que le groupe local Ripatons et Bartifelles initiera des adeptes à la danse. À midi, c'est autour d'une choucroute que les amateurs pourront se retrouver. L'après-midi sera consacré aux jeux de cartes ou de société pour les enfants (pensez à apporter vos jeux) et les plus gourmands pourront se régaler autour de crêpes faites maison.

Dimanche matin à partir de 10 heures, Dom cuisinera ses habituelles andouillettes à consommer sur place ou à emporter. Voila un programme qui devrait ravir petits et grands. Les organisateurs vous attendent nombreux pour participer à ces défis. ❑

PRATIQUE

Réservations des repas et andouillettes à l'épicerie chez Dom, au restaurant chez Lucas ou près de Marie-Paule au 04 74 84 54 08. Pensez à apporter vos récipients pour les repas et possibilité de livraisons des repas à domicile uniquement pour les personnes à mobilité réduite.

Les organisateurs peaufinent les derniers détails pour le grand rassemblement de ce week-end.

L'association ADMR-AMMR du DOLON a plus de quarante années d'activité et de service aux personnes.

Elle intervient dans le secteur relevant de sa compétence à savoir : les communes de PRIMARETTE, REVEL-TOURDAN, PACT, MOISSIEU SUR DOLON, BELLEGARDE-POUSSIEU.

Régie par la loi 1901, gérée par des bénévoles l'association est rattachée au réseau ADMR par la Fédération ADMR-ISERE soit 160 associations, elle même affiliée à l'Union Nationale ADMR.

Elle assure un service de proximité auprès :

- des familles avec la « technicienne d'intervention sociale et familiale » (TISF),
- des personnes âgées dépendantes ou handicapées avec les aides à domicile, « auxiliaires de vie sociale » (AVS), employées, ou agents à domicile.

Il nous parait plus indispensable que jamais de rappeler le rôle déterminant et incontournable de l'aide à domicile dans le cadre de l'aide aux personnes et surtout du maintien à domicile dans des conditions de confort et de sécurité.

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la prestation de compensation du handicap (PCH) sont gérées par le Conseil Général et sont à ce jour les réponses les mieux adaptées pour autoriser le maintien à domicile des personnes.

Par ailleurs les caisses CARSAT (ex CRAM, CPAM), MSA, l'aide sociale ou autre allouent à leurs ressortissants des heures d'aide à domicile, dans une moindre mesure, les bénéficiaires étant à priori moins dépendants.

L'association est appelée ensuite pour assurer le service auprès des bénéficiaires.

Il faut bien comprendre que le service d'aide à la personne est ouvert à tout public, chaque situation faisant l'objet d'une étude et d'une réponse adaptée.

L'ADMR du DOLON emploie actuellement 20 salariées à temps partiel.

Elle a effectué 22000 heures de travail au cours de l'année 2010, ce auprès de 130 bénéficiaires.

En Février 2011 l'association a crée un poste de secrétariat administratif à temps partiel, ce qui permet d'assurer les permanences cinq jours par semaine, du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30, au local situé 33, Montée de l'Eglise à PACT. Téléphone : 04-74-87-03-45.

Afin que ce service de proximité perdure et assure les aides solidaires et humaines, toutes les bonnes volontés sont accueillies avec plaisir.

Pour tous renseignements il est possible de s'adresser aux responsables de nos villages et aussi aux secrétariats de mairies qui nous feront parvenir votre demande.

FOOTBALL CLUB DES COLLINES

Siège Social :
La Mairie, Le Village
38270 Moissieu-sur-Dolon

Ligue Rhône-Alpes
District de l'Isère
Couleurs du club : Noir et Blanc **Le club compte 180 licenciés**

LE COMITE DIRECTEUR

		PRESIDENT Jacques GENEVE		
	VICE-PRESIDENT Patrick MARGARON		**VICE-PRESIDENT** Fabrice ROSTAING	
LE BUREAU				
SENIORS Michel CHERPA Serge GIRAUD	**JEUNES** Karine PETREQUIN Régis HUMBERT	**PARTENAIRES** Mustafa ERDEM Julien BRUCHON Hamid LATOUR	**ORGANISATION MATCHS** Patrick MARGARON Florence GALFIONE Karine PETREQUIN	**TRESORIER** Anne MEYER
FEMININES Gilles IMBURCHIA	**ANIMATIONS** Florence GALFIONE Julien BRUCHON Mathias BALLESTA Simon BOURCIER Roland CHAMBEAU	**SECRETARIAT** Sylvie GENTIL Paul BALLESTA	**TERRAINS** Damien COLLION	**INTENDANCE** Maurice GUILLOT
LES COMMISSIONS				
VETERANS Marc BOTELLA	**COMMUNICATION** Hamid LATOUR Mustafa ERDEM	**PHARMACIE** Gilles IMBURCHIA	**SUPPORTERS BLACK AND WHITE** Julien BRUCHON Adrien MARGARON Thibault THERON	**DISCIPLINE** Jacques GENEVE Patrick MARGARON Fabrice ROSTAING + Resp. d'équipes
CALENDRIERS Fabrice ROSTAING	**PLANNING DIRIGEANTS** Michel CHERPA Florence GALFIONE	**IMPLICATION JOUEURS SENIORS** Sylvie GENTIL Patrick MARGARON	**RECRUTEMENT** Michel CHERPA Nordine HAMDAMI Hamid LATOUR Mustafa ERDEM	**CORRESPONDANTE** Florence GALFIONE

Pour la saison 2011/2012 en cours, résultats à début décembre :

Les **U7**, **U9** et **U11** ne jouent pas dans un championnat, ils participent à des plateaux organisés dans le secteur et se montrent très motivés, avec une importante envie d'apprendre.

Les **U13**, entrainés par Laurent, évoluent en excellence qui est un très bon niveau au district. Groupe avec un très bon potentiel.

Les **U15**, entrainés par Alexis et Mustafa, évoluent à 11 sur grand terrain. Des progrès depuis le début de saison. Ce groupe est également très assidu aux entrainements et donne satisfaction à ses coaches.

L'équipe **féminine** entrainée par Gilles, a fini la première phase à une très belle 3ème place. Mélange de jeunes joueuses et de plus expérimentées, l'ambiance est très bonne au sein du groupe.

En **seniors**, très bon début de saison de l'équipe 3 entrainée par Julien et Bastien, qui se classe 3ème avec seulement 2 défaites.

L'équipe 2, entrainée par Hamid, veut atteindre son objectif « Montée ». Cette jeune équipe, qui évolue en 2ème division, est actuellement 2 ème mais devra continuer sur ce tempo pour garder son rang.

Quant à l'équipe fanion, niveau **promotion d'excellence** et entrainée par Nourredine, elle est actuellement 8ème de sa poule. L'objectif principal est le maintien. Cette poule est d'un très bon niveau et également très serrée.

Les **vétérans** sont toujours aussi nombreux à se retrouver tous les vendredis soirs et apprécient d'être ensembles sur, et en-dehors des terrains.

NOS MANIFESTATIONS :

2 DECEMBRE 2011 : CONCOURS DE COINCHE à MOISSIEU
8 JANVIER 2012 : BOUDINS à TOURDAN
5 FEVRIER 2012 : MOULES FRITES au Foyer à POUSSIEU
4 MARS 2012 : LANGUES DE BŒUFS au Stade à REVEL
21 AVRIL 2012 : SOIREE DANSANTE à BEAUREPAIRE
25 MAI 2012 : SOIREE IMPRO à PRIMARETTE
15 JUIN 2012 : CONCOURS DE PETANQUE au Boulodrome à POUSSIEU
14 JUILLET 2012 : FETE NATIONALE et feu d'Artifice au Stade à REVEL
31 AOUT 2012 : CONCOURS DE PETANQUE au Boulodrome à POUSSIEU

Souhaitant vous rencontrer autour de nos trois stades tout au long de l'année ou lors de nos manifestations, nous vous remercions pour votre soutien

Nos Joueurs et dirigeants vont passer prochainement pour vous proposer notre calendrier 2012. Vous y retrouverez toutes nos équipes, nos dirigeants, nos arbitres en photos, ainsi que tous nos sponsors qui nous soutiennent.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

COMITE DES FETES PRIMARETTOIS

Centre d'animation culturel et de loisirs de votre village

Avec le temps, la crise économique, le développement des technologies, nos modes de vie différents, font que petit à petit les envies des habitants de nos villages ruraux ont évoluées.

Les grandes fêtes d'antan ne rencontrent plus de succès comme par le passé et les bénévoles se font de plus en plus rares.

Mais pour autant, vivre en milieu rural ne suppose pas le sacrifice de certains loisirs ou certaines activités culturelles.

C'est donc tout naturellement que le comité des fêtes a progressivement changé ses activités pour proposer aux habitants de la commune, voire des communes voisines, des activités et manifestations répondant aux nouvelles attentes des habitants.

Le comité des fêtes c'est :

English training (section anglais) :

Tous les lundis soirs, 45 minutes de cours d'anglais pour les débutants et 45 minutes d'échanges en anglais pour les plus hardis, animés par Kate DOHOLLO, notre postière à l'accent d'outre manche inimitable.

Loisirs créatifs, artisanat et déco :

Tous les vendredis après-midi, arts et techniques sont mis à votre service par Sandrine JAMET, professionnelle dans ces domaines, pour réaliser vos objets déco et développer votre créativité. Débutant(e)s ou initié(e)s sont les bienvenu(e)s.

Festival d'humour :

Chaque année, depuis 13 ans déjà, le comité des fêtes, grâce à sa délégation au sein du "comité du festival d'humour de la MJC de Vienne", accueille un artiste de renom et propose ainsi un spectacle humoristique à la hauteur des spectacles parisiens. Régis Maillot, Jean-Claude Duquesnois, Choc Frontal ou encore Albert Meslay ont laissé quelques souvenirs ou répliques inoubliables chez les primarettois. Attention ! Prochain spectacle en mars 2012 mais, réservez vos places dès février, car chaque année la salle est comble et le CDFP se voit obliger de refuser du monde !

Une section fleurissement :

Quelques jardiniers bénévoles prennent en charge le fleurissement de la commune. Semis, repiquages, plantations, arrosages et entretiens des massifs et des jardinières du village et de ses abords, n'ont plus de secret pour eux.

Une lourde tâche néanmoins car peu de bénévoles sont au rendez-vous mais une commune sans fleur c'est une commune bien triste ! La section est toujours ouverte aux bonnes volontés, même très ponctuelles, mais aussi aux dons de graines, de plants, de boutures et autres vivaces que vous pourriez avoir en trop pour vos jardins.

Et aussi :

- **Une sortie à la mer le lundi de pentecôte,**
- **Des veillées autour de jeux de société un vendredi soir de chaque vacances scolaires,**
- **1 à 2 randonnées pédestres, VTT, équestre par an,**
- **Une soirée théâtre à l'automne (amateurs ou école de comédie).**

Si l'une de ces activités vous intéresse n'hésitez pas à vous renseigner sans engagement auprès du président au 04 74 85 48 73 ou par mail à cdfp-primarette@laposte.net.

Si vous avez une suggestion d'activité, un projet à faire partager, n'hésitez pas non plus à lui en faire part.

Le Comité Des Fêtes Primarettois vous présente ses meilleurs vœux pour 2012.

Le président, Dominique VAURS.

Association incontournable pour soutenir et financer les projets pédagogiques de l'équipe enseignante, et garantir aux familles une restauration scolaire de qualité à coût réduit.

Le vendredi 24 juin dernier, les enfants de notre école ont offert à leur famille et à tous les spectateurs présents un tour du monde au travers de contes mimés, de chants, de danses mais aussi d'odeurs et de saveurs venus des 4 coins du mondes. Grâce à eux et à leurs enseignants, la soirée prenait déjà des airs de vacances, de voyages. C'est ainsi que la kermesse « nouvelle formule » proposée par les parents d'élèves a rencontré un vif succès au cours de cette douce soirée estivale.

Cette fête marquait la fin d'une année scolaire au cours de laquelle les enfants ont traversés les cinq continents aussi bien depuis leur salle de classe, mais aussi grâces aux activités et sorties soutenues par le sou des écoles telles que les activités cuisines ou la sortie au parc zoologique de Peaugres.

En mai c'est pourtant seulement un tour de la commune que les enfants ont fait en vélo ! En effet les petites jambes ne sont pas encore suffisamment entraînées pour un tour du monde. Le sou ayant pu financer 8 séances d'apprentissage et entraînements à bicyclette les enfants accompagnés des enseignants, de quelques parents sportifs et de coach professionnel ont pu faire une belle ballade à vélo sur nos petits chemins Primarettois (de 4 à 10-12 kms selon les classes).

En 2010-2011, le sou des écoles a dépensé :

- 1084€ pour l'activité Vélo
- 775€ aux diverses activités en classes
- 400€ pour le spectacle enfants du festival d'humour
- 2000€ pour les séances piscine
- 1117€ pour la sortie à Peaugres

Il a aussi réussi à maintenir le prix du ticket repas à 2,80€ pour toutes les familles malgré les hausses de prix régulières. Le sou a aussi travaillé avec la Mairie pour maintenir le niveau de qualité de la cantine scolaire face à toutes les exigences réglementaires sans cesse accrues qui tendent à faire disparaître les « cantines scolaires traditionnelles » au bénéfice des chaînes de restaurants collectifs aseptisées et toujours plus coûteuses.

Pour cette année 2011-2012, le sou des écoles renouvelle sa dynamique grâce à l'arrivée de nouveaux et jeunes parents qui ont décidés de s'investir dans l'association. Il était temps car les bénévoles se faisaient de plus en plus rares au fil des ans. Cette nouvelle équipe s'est vu récompensé de son investissement par le succès du vide grenier et la dégustation franc-comtoise du 23 octobre. Encouragée par votre participation massive à cette manifestation, l'équipe du sou des écoles prépare déjà activement son prochain loto qui a été reporté au 5 février 2012, mais aussi toutes les autres manifestations de l'année que vous retrouverez sur le calendrier des associations en fin de ce bulletin municipal.

Tous les parents d'élèves vous remercient pour le soutien que vous leur témoignez tout au long de l'année pour permettre aux enfants et aux enseignants de mener leurs projets.

Nous vous souhaitons une excellente année 2012 !

L'école primaire de Primarette

Les personnels cette année :

- en maternelle :

Mme LAURAIRE Danielle, titulaire du poste, continue d'exercer à mi-temps le lundi et le mardi.
Melle FERRAND Nelly (titulaire de secteur) complète le mi-temps de Mme LAURAIRE, le jeudi et le vendredi.
Mme MAISONNAT Christiane et Mme FAURE Danielle continuent d'aider les enseignantes dans la classe.
Mme LE DREAU Liliane, AVS, aide aux enfants handicapés.

- en cycle 2 :

Melle CUZIN Eline assure l'enseignement de la classe des CP CE1 ainsi que la direction en intérim.

- en cycle 3 :

M. MONTANGUON Nicolas assure l'enseignement de la classe des CE2 CM1 et CM2.

Mme BUISSON Françoise et Mme ROULET Sylvie continuent d'assurer le bon fonctionnement de la cantine.
Mme BASSET Emmanuelle anime avec énergie la BCD en accueillant des groupes de la maternelle au CM2.
Mme DOHOLLO Kate s'occupe de la garderie le soir.

Les effectifs :

61 enfants sont inscrits cette année, répartis en 3 classes :
Maternelle : 22 élèves : 12 PS, 6 MS et 4 GS
Cycle 2 : 18 élèves : 7 CP et 11 CE1
Cycle 3 : 21 élèves : 8 CE2, 7 CM1 et 6 CM2

Projet pour l'année 2011/2012 :

Nous sommes dans la deuxième année du projet. Le projet interclasses de l'école portera sur les notions de sensations, sentiments et émotions à travers les arts (musique, danse, arts plastiques, mimes, théâtre)

L'équipe enseignante.

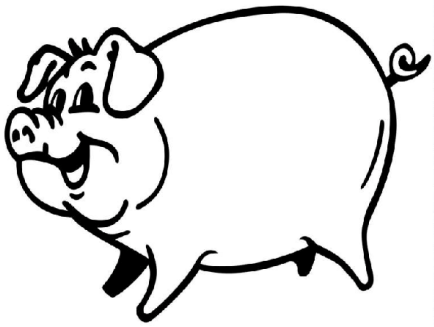

Conscrits

Les conscrits ont eu le plaisir, cette année encore, de vous recevoir lors de leurs manifestations et la classe 2011 va laisser sa place à celle de 2012.
Les conscrits ont organisé, cette année, différentes manifestations :

En juillet, un concours de pétanque avec beaucoup de participants (une soixantaine de doublettes) s'est parfaitement déroulé sous un soleil radieux.

Un bal également en juillet attirant quelques curieux qui a plu à la majorité des personnes avec la sono Black & White malgré la faible affluence.

En août, un second concours de pétanque pour la " vogue " qui s'est également bien passé avec une cinquantaine de doublettes malgré un soleil qui n'était pas au rendez-vous.

Nous nous excusons encore de l'annulation du feu d'artifice ainsi que du bal et de l'absence de forains qui ont rendu la vogue traditionnelle un peu légère.

Nous remercions les habitants de Primarette pour leur accueil et leur générosité lors de notre tournée annuelle des brioches.

Nous remercions également Yann AVALLET qui a assuré cette année le rôle de pilote pour faire la tournée en camion prêté par Ludovic ALPHAND.

UN TRES GRAND MERCI A VOUS TOUS.

Toutes les personnes nées en 93-94-95 peuvent contacter PIOLAT Joris au 06-47-75-17-99, si elles sont intéressées pour participer à l'association des Conscrits de Primarette.

Bureau 2011 :

Présidente : LANTHEAUME Justine
Vice Président : GANET Alexis
Trésorier : SARRAZIN Edouard
Secrétaire : NAGENRAUFT Cindy
Vice Secrétaire : TRAVERSIER Benoit

Membres : BOUVET Tifanny, BUISSON Aurélien, GANET Ninon, KURKDJIAN Anais, MANIN Théophane, MIGUET Jordan, PEDEUX Charles, PEYRON Louis, PIOLAT Joris

DE PLUS EN PLUS FORTS FACE A LA MALADIE.
C'est le message du TELETHON 2011.

Les primarettois ont compris le message et ils sont venus encore très nombreux nous rejoindre pour le 25ième anniversaire du Téléthon, le 10ième organisé à Primarette, les 3 et 4 décembre 2011.

Nos 3 défis XXL ont connus un vif succès :

- Vous pouvez voir sur le mur face à la place de la mairie, la fresque de mains qui témoigne de notre solidarité avec les malades et leurs familles.
- De nombreuses personnes ont pédalé faisant 1, 5, 10 ou même 40kms pour ceux qui ne le peuvent pas,
- Les pommes ont brillé par leur rapidité à disparaitre dans vos cabas : il ne reste rien des 2000 kg,

Le samedi midi, le repas choucroute traditionnelle avec tarte aux pommes maison s'est déroulé dans la bonne humeur, accompagné par le folklore de Ripatons et Bartifelles. Pas de gaspillage, tout a été mangé, de même que les andouillettes du dimanche matin.

Toutes ces activités et votre générosité par vos dons, nous permettent cette année de verser à l'AFM plus de 7000 € (comptes provisoires au 7/12).

En tant que porteur de projet et au nom de toute l'équipe du TELETHON, je vous adresse mes plus sincères remerciements pour votre participation et votre soutien. Merci aussi à celles et ceux qui se sont donnés sans compter pour que ce téléthon soit réussi, merci à tous les sponsors, nombreux cette année, merci au père noël pour sa visite. Félicitations aux conscrits qui sont venus spontanément nous aider tout au long de ce téléthon.

Restons mobilisés, il y a encore du chemin à parcourir.

Je renouvelle mon appel auprès de celles et ceux qui voudraient nous rejoindre et nous apporter de nouvelles idées pour la préparation du TELETHON 2012. Vous serez les bienvenus.

A toutes et tous je vous dis bravo pour ce TELETHON 2011.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une BONNE ANNEE pleine de santé, de joie et de bonheur.

Marie-Paule GUILBAUD, porteur de projet.

25 ans Téléthon
et bien des victoires plus tard...

Primarette
2001 - 2011
10° Anniversaire

Les FILS D'ARGENT

Le club des Fils d'Argent compte 66 adhésions pour l'année 2011 (chiffre stable depuis plusieurs saisons) mais la moyenne d'âge est de 76 ans.

Cette moyenne d'âge limite beaucoup la participation aux différentes activités. Les nombreux petits soucis des uns et des autres (maladie, avancée en âge, perte d'autonomie…), fragilisent l'homogénéité de notre association, le dynamisme et la récupération ne sont plus ceux de nos 20 ans.

Notre vœu est de pouvoir accueillir du sang plus frais, retraités même à partir de 50 ans seraient les bienvenus et nous permettrait de diversifier les journées clubs des jeudis avec des activités nouvelles.

A savoir que nous comptabilisons dans nos rangs la doyenne de la commune, Madame Faure Régine qui est entrée dans sa 99ème année, ainsi que Madame Pupat Lucie dans sa 96ème et chez les hommes doyen de la commune Monsieur Gabriel Durieux dans sa 89ème. Nous leurs souhaitons tous nos vœux de bonheur et de santé.

Nos activités en 2011 se résument par :

- Janvier : L'Assemblée Générale du club avec invitation des adhérents au repas annuel,
- Juin : Sortie à Saillans (Drôme) visite élevage vers à soie,
- Juillet : Pique-nique à la cabane des chasseurs,
- Novembre : Matinée boudin – saucisses - gueuses,
- Décembre : Fête des anniversaires de nos adhérents (80 -85 et plus de 90 ans),
- De Septembre à fin JUIN : Tous les 15 jours (jeudi après-midi) distractions dans la salle d'animation.

A l'heure où nous rédigeons cet article, nous apprenons le décès de notre adhérente Madame Germaine Mouchetant. Nous présentons à son mari Maurice et à sa famille nos plus sincères condoléances.

Le bureau, le Conseil d'Administration et tous nos adhérents vous présentent leurs MEILLEURS VŒUX 2012 de santé et de prospérité.

A.C.C.A. PRIMARETTE

La saison de chasse touche à sa fin. J'espère qu'elle vous aura offert de belles journées d'émotions dans notre nature primarettoise.
95 cartes de chasse ont été délivrées pour la saison 2011 /2012
L'A.C.C.A de Primarette garde son dynamisme et offre à tous ses membres actifs l'occasion de partager un bel espace naturel. La gestion de ce patrimoine est un atout pour construire l'avenir et garder l'opportunité de belle chasse.
Les amateurs de petit et grand gibier ont déjà pu trouver leur bonheur au gré de journées réussies.
Plan de chasse et limitations programmées permettent un équilibre ou chacun sait se reconnaître.
Notre passion est vivace et réalisable, sachons la préserver !

LE PRESIDENT

Invitez-vous à nos manifestations 2012 :

- Matinée boudins : **15 janvier 2012**
- Assemblée générale : **06 mai 2012**
- Tir aux pigeons : **13, 14 et15 juillet 2012**
- Méchoui : **15 aout 2012**
- Remise des cartes : **07 septembre 2012**

Le bureau : Président : CHARRETON Hervé
Vice-président : DURIEUX Gilbert
Trésorier : BARBE Thierry
Secrétaire : SEMBEL Frédéric
Membres : MARCHAND Jérôme, FEVRE Cédric, PIOLAT Roger
SARRAZIN Edouard, POURCHERE Jean-Daniel

Le président et tous les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2012

FNACA

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE. MAROC. TUNISIE

Comité local de Montseveroux, comprenant les communes de :

Montseveroux, Cour et Buis, Primarette, Moissieu sur Dolon.

Siège social : Mairie
38122 - MONTSEVEROUX

ACTIVITES 2011

A savoir que l'année FNACA débute le 1er septembre

- 22 septembre 2010 Sortie d'une journée à l'Astronef à ST ETIENNE, Musée du Chapeau à CHAZELLES/Rhône.
- 1er octobre 2010 Assemblée générale salle Marcel DESGANGES à COUR & BUIS (51 participants).
- 14 novembre 2010 Matinée boudin. Salle Polyvalente à PRIMARETTE (bilan satisfaisant).
- 14 janvier 2011 Tirage des Rois salle des fêtes à MOISSIEU sur DOLON. (Tirage des Rois : 46 personnes).
- 12 février 2011 Concours de belote salle Socioculturelle à COUR & BUIS (56 doublettes).
- 26 mars 2011 Repas annuel .servi par le Balcon des Alpes, salle des fêtes de MOISSIEU sur DOLON 77 convives présents dans une ambiance chaleureuse et amicale.
- 19 mars 2011 Commémoration du 49ème anniversaire du cessez le feu, Algérie, Maroc, Tunisie. **PRIMARETTE à 17h 15, à MONTSEVEROUX 18 h** remise de la Croix du Combattant à André MONIN de COUR & BUIS par Mme le Maire de sa commune, Evelyne AVIAS.
- 16 au 22 mai 2011 Voyage séjour aux BALEARES à MAGALUF ESPAGNE : 47 participants.
- 17 juillet 2011 2ème vide grenier centre village à PRIMARETTE plus de 50 exposants prévus, et beaucoup de visiteurs attendus. Pas de chance, dès 6h du matin de fortes pluies ne permettaient pas aux exposants de déballer et après deux heures d'attente, ils sont repartis laissant les places désertes. Une trentaine de repas servis, barquettes de frites et buvette ont permis de palier aux dépenses engagées.

Bureau 2012

Président d'honneur : BONNET Marc. **Président honoraire :** NICAISE Vital.
Co-président : PIOT Roger. **Co-président :** CHARRETON Alphonse.
Vice Président : JOURDAN Pierre.
Trésorier : COLLION Jean. **Trésorier adjoint :** ROUX Michel.
Secrétaire : FANJAT Christian. **Secrétaire adjoint :** FAURON André.
Resp. journal, juridique : CHARRETON Alphonse. **Responsable Social :** PEYRON Claire.
Porte drapeaux : AVALLET Jean, MASSAT Gabriel, FAURON André.
Porte drapeau honoraire : NICAISE Maurice.

19 mars 2012

Commémoration du 50ème anniversaire du cessez le feu en Algérie, Maroc, Tunisie : les cérémonies auront lieu à PRIMARETTE à 17 h 15, à MONTSEVEROUX à 18 h avec remise de médailles suivie d'un vin d'honneur offert par le comité FNACA, à la salle du Château.

Afin de perpétuer le devoir de mémoire, nous invitons à être présents à la cérémonie de PRIMARETTE les adhérents, la population, les associations, ainsi que les enfants accompagnés de leurs parents.

Le Comité local de MONTSEVEROUX est constitué de : 72 adhérents anciens d'Algérie, Maroc, Tunisie dont 16 de la commune de PRIMARETTE, de cartes de membres sympathisants dont 7 de la commune.

Pour les activités 2012 : se reporter au calendrier prévisionnel des manifestations de la Commune.

Merci à toutes les personnes qui participent à nos manifestations.

Nous souhaitons à tous les habitants et leurs familles une *bonne année 2012.*

Pour le bureau A. CHARRETON.

RIPATONS ET BARTIFELLES

L'association « Ripatons et Bartifelles » a réuni sa troisième assemblée générale le Samedi 8/10/2011.

Notre association commence à se faire connaître dans la région et des animations nous sont proposées régulièrement.

L'année a été ponctuée par des animations :

- Le Téléthon à Primarette début décembre 2010, avec les tee-shirt de Ripatons et Bartifelles,
- Animation autour de Noël : les enfants ont décoré des cadres photos,
- Le carnaval de St Pierre de Chandieu
- Foire aux semences à Cour et Buis
- La kermesse du Sou des Écoles à Montseveroux au mois de juin 2010,

Un grand merci à toutes les personnes qui par leur soutien, leur aide, leurs doigts de fée ont participé à la confection des costumes d'enfants.

Ripatons et Bartifelles est une association dynamique. En 2011, nous avons organisé deux manifestations : la Soirée Karaoké pour Mardi Gras en février 2011 et le Bal folk avec Cire Tes Souliers au mois de mai 2011
Nous avons organisé également des moment conviviaux, où les adhérents et sympathisants de l'association se sont retrouvés *:* Repas de noël à l'Auberge Gourmande, sortie accro-branches pour les ados en juin 2011, et le week-end à Villar-d'Arène en juillet 2011.

Pour toutes nos manifestations, retrouvailles ou réunions, on remarque une grande mobilisation de nos adhérents. Le bénévolat est un pilier de notre association. Que cela se poursuive !
Un grand merci à tous !

L'année 2011 – 2012 a commencé sur les chapeaux de roues avec le Forum des Associations à Beaurepaire, l'animation du goûter de l'ADMR à Primarette, et l'animation de la Foire de Revel Tourdan.

Projets pour l'année 2011-2012 :

- Confectionner un costume pour les enfants et les adultes
- Animation du Téléthon à Primarette,
- Animation de Noël,
- Participation au carnaval de Saint Pierre de Chandieu
- Animation de kermesse ou autres manifestations avec le groupe des enfants.
- Stage et bal folk pour enfant de groupe d'enfants à Primarette

Nous avons repris les répétitions en septembre 2011, l'effectif fixe est de ***22 enfants***. Les enfants sont originaires de Primarette, ainsi que des villages environnants : Montseveroux, Revel Tourdan. C'est une super équipe.
Nous proposons deux groupes : les plus grands de 8 à 11 ans et les plus jeunes de 5 à 7 ans. Les répétitions auront lieu en alternance, dans la salle des associations le vendredi de 18H30 à 19H30.

La section adultes propose l'apprentissage de danses, chants et musiques du Dauphiné. Nous proposons également des initiations à d'autres danses traditionnelles d'autres régions de France, et du monde. N'hésitez pas à nous contacter pour le planning.

Un grand merci à la commune de Primarette pour son accueil et la mise à disposition des salles communales pour nos répétitions. Merci également aux Primarettois pour leur accueil et au Comité des Fêtes pour le matériel prêté et les panneaux de bord de route.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir nous rencontrer lors de nos répétitions dans la salle d'animation.

Chaque fin de semaine, nous nous retrouvons pour apprendre les danses folkloriques :

- le vendredi de 18H30 à 19H30 pour les enfants âgés de 5 à 10 ans ,
- le samedi de 17H00 à 19H00 pour les ados et adultes.

Dates à retenir :

Soirée Karaoké le Samedi 25/2/2012
Bal folk avec Cire Tes Souliers le Samedi 12/5/2012

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à nous contacter !
Adresse : Ripatons et Bartifelles – Mairie 38270 PRIMARETTE
Tel : 04. 74.16.84.53 (J. CERQUEIRA Président)
Mail : ripatonsetbartifelles@gmail.com

	CDFP	FCC	SOU DES ECOLES	FILS D'ARGENT	FNACA	ACCA	MAIRIE CCAS	CONSCRITS	RIPATONS ET BARTIFELLES
Janvier	**Di 29 :** concours de coinche 14h à la SPAR	**Di** 8 : Matinée Boudin à Tourdan		**Je 12 :** AG Salle animation + repas annuel	**Ve 13 :** Tirage des rois, à MOISSIEU 14h Belote/coinche 17h dégustation galette	**DI 15** : matinée Boudins	**Ve 20 :** 18h30 Vœux de la municipalité SPAR	**Sa 14 :** Assemblée Générale	
Février		**Di 5 :** Moules Frites à Poussieu	**Di 5 :** 14h Loto (SPAR)		**Sa 11 :** Concours de belote à 14h Cours et Buis		**Di 13** : Chorales (14h30)		**Sa 25 :** soirée Karaoké SPAR à 20h
Mars	**Ve 2 :** Veillée 20h Salle animation **Me 21 :** Festival d'Humour	**Di 4 :** Langue de bœuf à Revel	**Sa 10** : vente de Bugnes	**Sa 3** : 12h repas de la Chorale à Pisieu	**Sa 10** : repas annuel (la Tour de Buis) **Ve 19 :** Commémoration Cessez le feu en Algérie à 17h15				
Avril	**Ve 27** : Veillée Salle animation	**Sa 21 :** repas dansant à 20h à Beaurepaire					**Di 22** : Elections + Marché des producteurs et vente de fleurs	**Di 8 :** Plats chauds à emporter (à définir)	
Mai	**Di 13 :** randonnée VTT équestre et pédestre	**Ve 25 :** soirée improvisation SPAR			**Ve 25 :** concours départemental de boules à Péage de Roussillon	**Di 6** : Assemblée Générale	**Di 6 :** Elections **Ma 8 :** commémoration A 10h45	**Ma 1 ou Sa 5 et Di 6 :** Tournée de muguet	**Sa 12 :** Bal folk + stage l'après midi
Juin	**Di 10** : sortie mer	**Ve 15 :** concours de pétanque en nocturne à Poussieu	**Ve 29** : Kermesse	Sortie : date et lieu à définir					

	CDFP	FCC	SOU DES ECOLES	FILS D'ARGENT	FNACA	ACCA	MAIRIE – CCAS	CONSCRITS	RIPATONS ET BARTIFELLES
Juillet		**Sa 14** : pétanque, feu d'artifice, repas et bal au Stade de Revel		**Je 5 :** pique nique	**Di 22** : vide greniers à Primarette (6h/19h)	**13, 14 et 15 :** Tir aux pigeons			
Août		**Ve 31** : concours de pétanque à Poussieu				**Me 15** : Méchoui.			
Septembre	**Sa 8 :** marche semi nocturne ou **Di 9** : randonnée		**Ve 21 :** Assemblée Générale			**Ve 7 :** remise des cartes aux sociétaires	**Sa 15 et Di 16** : Journées patrimoine (sous réserve) et marché des producteurs (16/9)		
Octobre	**Sa 13** : Soirée Théâtre		**Di 28** : dégustation surprise et vide greniers (SPAR)		**Ve 5** : A.G. à 17h salle du château Montseveroux,				**Sa 6** : A.G. 15h (salle du conseil)
Novembre	**Ve 2** : veillée Salle animation **Ve 16** : A.G. (Salle d'animation)	**Ve 30 :** Concours de coinche à MOISSIEU		**Di 25** : Matinée Boudins	**Di 11** : matinée Boudins (SPAR)		**Di 11** : commémoration à 11h30	**Ve 9 :** Assemblée Générale + rapport de l'année	**Sa 17 :** Bal Country à 20h (SPAR)
Décembre		**Sa 8** : Arbre de Noel à Primarette (SPAR)					**Sa1 :** et **Di 2 :** Téléthon/AFM		

*Ce **calendrier prévisionnel** peut être modifié en cours d'année. Il est prudent de contacter les associations organisatrices pour confirmation.*

MAIRIE

Tél : 04.74.84.57.27
fax : 04.74.79.51.50
mairie.primarette
@territoire-de-beaurepaire.fr

Ouverture au public :

Mardi, mercredi, jeudi
de 9h00 à 11h30
Vendredi
de 9h00 à 11h30 et
de 14h00 à 17h00
Samedi
de 9h00 à 11h30

Mme le Maire reçoit tous les matins (sauf mercredi) sur rendez-vous.

AGENCE POSTALE

04.74.84.57.30

lundi - vendredi
8h30 - 11h
samedi
8h - 10h30

DECHETTERIES

Horaires en vigueur à compter du 1° juillet 2010

Présentation du badge obligatoire

BEAUREPAIRE

04.74.84.61.81

Lundi, Mardi et Mercredi
8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h45
Jeudi
13h30-17h45
Vendredi et samedi
8h30 -17h45

VALLEE DE LA VAREZE

04.74.20.39.16

Mardi
9h - 11h45 / 15h - 17h45
Mercredi
15h / 17h45
Jeudi
9h / 11h45
Vendredi
13h / 17h45
Samedi
9h - 12h15 / 13h30 - 17h45

TELEPHONES UTILES (Ver.9/12/10)

Mairie - PRIMARETTE	04 74 84 57 27
Ecole Primaire	04 74 84 54 69
Ecole Maternelle	04 74 84 56 83
Agence Postale	04 74 84 57 30
Stade Communal - PRIMARETTE	04 74 84 51 48
Gendarmerie - BEAUREPAIRE 17	04 74 84 60 17
Centre de Secours 18	04 74 31 47 18
Ambulances Beaurepairoises	04 74 84 75 86
Ambulances des Arcades - BEAUREPAIRE	04 74 79 78 78
Maison Médicale - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 19
(Drs MALLORY - GILIBERT - RAMON)	
Dr BARRAL-CADIERE Pierre - BEAUREPAIRE	04 74 84 67 38
Drs LOPEZ Béatrice et Diego - JARCIEU	04 74 84 85 14
Cabinet SOINS-INFIRMIERS - BEAUREPAIRE	04 74 84 65 34
Hôpital LUZY-DUFEILLANT - BEAUREPAIRE	04 74 79 11 11
Hôpital LUCIEN HUSSEL - VIENNE	04 74 31 33 33
Clinique TRENEL - STE COLOMBE	04 74 53 72 72
Clinique ST-CHARLES - ROUSSILLON	04 74 29 28 28
Maison de Retraite - BEAUREPAIRE	04 74 79 20 90
Relais Assistante Maternelle	04 74 79 07 23
E.R.D.F. Urgence Dépannage Electricité	08 10 33 30 21
E.R.D.F. Accueil Raccordement Electricité	08 10 47 69 34
Maison de l'eau - MOISSIEU	04 74 79 50 12
Pipe-line - 26600 - CHANOS-CURSON	04 75 07 30 54
G.r.D.F. (Gaz Réseau Distribution) Raccordement et conseils	08 10 22 40 00
France Telecom Dépannage	10 13
O.P.A.C. - 38000 - GRENOBLE	04 76 20 50 50
Cadastre Hôtel des Impôts - 38200 - VIENNE	04 74 31 31 55
Centre des Impôts - 38260 - LA COTE St-ANDRE	04 74 20 20 88
Préfecture de l'Isère - 38000 - GRENOBLE	08 21 80 30 38
Sous-préfecture - 38200 - VIENNE	04 74 53 26 25
Com de Communes du Territoire de BEAUREPAIRE	04 74 84 67 29
Trésor Public - 38270 - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 99
Office de Tourisme du Territoire de BEAUREPAIRE	04 74 84 68 84
Collège JACQUES BREL	04 74 84 62 95
École Privée LUZY-DUFEILLANT	04 74 84 61 61
Mutualité Sociale Agricole - 38200 - VIENNE	04 74 85 98 54
Mission Locale Rurale de la Bièvre - BEAUREPAIRE	04 74 79 18 19
Caisse Primaire d'Assurances Maladie - VIENNE	04 74 85 09 93

Commission Communication : A. APPRIEUX, D. DANZO, K. VASSEUR-BRAGANTI, M. AVALLET, M. SANTONAX.
Directeur de la Publication : Angéline APPRIEUX - Coordination et mise en page : Martial SANTONAX.
Comité de rédaction : Karine VASSEUR-BRAGANTI, Michèle AVALLET, Martial SANTONAX.
Imprimé en 350 exemplaires sur du papier répondant aux normes environnementales en vigueur. Distribué par nos soins.